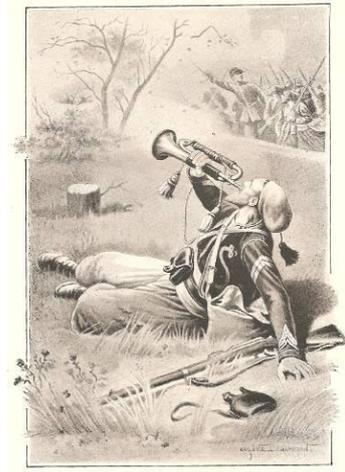


l'impuissance à laquelle ils se trouvent réduits. Les rancœurs s'en trouvent amplifiées et le désir de revanche se pérennise. Dans l'état de déliquescence des forces nationales qu'ils observent au fil des mauvaises nouvelles qui leur parviennent, ils imaginent l'accomplissement de leur vœu dans le cadre d'une nouvelle guerre à venir. Dans le même temps, le caractère de la revanche à prendre se modifie : il ne s'agit plus d'inverser le sort de la guerre en gagnant une ultime bataille, mais de faire connaître au vainqueur « les larmes et le sang » qu'il a fait verser au vaincu. « Faites nous la paix, si vous le pouvez, réorganisez l'armée et un jour ou l'autre, nous aurons notre revanche » réclame depuis Stettin, le sous-lieutenant Marcellin Pellet⁵. S'exprime désormais un désir de vengeance pour les traitements subis pendant la détention. Les bases de ce qui deviendra le revanchisme nationaliste sont ainsi posées mais il faut d'autres ingrédients pour qu'il atteigne ceux qui n'ont pas eu l'expérience militaire de la guerre.



Le Clairon de Déroulède

Le rêve sacré de revanche

Lorsque la guerre a éclaté, l'Église de France a soutenu sans ambiguïté la cause nationale. M^{gr} Grolleau, évêque d'Évreux, en a témoigné dans sa lettre pastorale du 15 août 1870 : « Des pensées et des discours d'autres temps n'ont plus leur place ; il n'y a plus dans les cœurs qu'un seul et même sentiment [...] et notre plume, à cette heure solennelle où nous venons à vous, ne peut tracer que ces seuls mots : le salut de la patrie ». Ce soutien, toutefois, ne résiste pas aux revers militaires, à la chute de l'Empire et, surtout, à la disparition des États du pape le 20 septembre 1870. « Le renversement de l'Empire fait tomber les masques », observe Séverine Blenner-Michel⁶. Le 4 septembre, l'évêque de Nantes, M^{gr} Fournier, déclare que le Salut de la France exige qu'elle demande pardon à Dieu de ses péchés. Cette idée d'une rédemption nécessaire devient le leitmotiv de l'Église. Le 8 décembre est créée l'Œuvre du Vœu national au Sacré Cœur de Jésus « pour la délivrance du Souverain Pontife et du Salut de la France ». Les deux causes sont étroitement liées. Le Sacré-Cœur de Montmartre, dont la construction est votée par la loi du 24 juillet 1873, en sera la matérialisation. Porte-parole de l'ultramontanisme, Mgr Pie, évêque de Poitiers, traduit le rêve que lui inspire la défaite dans son mandement de carême pour 1871 : « Rien n'est perdu si, comprenant la cause d'une ruine dont la soudaineté et l'étendue tiennent du prodige, nous avons hâte de recourir au principe efficace de la régénération. La France a reçu d'en haut une mission à laquelle elle ne peut se soustraire sans renoncer à sa propre existence : elle est condamnée à n'être rien, si elle n'est pas la première des nations catholiques »⁷. Plus qu'une guerre de revanche contre l'Allemagne, la priorité, désormais, est de permettre à la fille aînée de l'Église de renouer avec sa tradition. Le désir de revanche militaire sur les Prussiens passe au second plan.

Ce désir sacré de revanche mobilise l'Église durant toutes les années de gouvernement d'Ordre moral (1873-1877). Curé de l'église Saint-Charles de Sedan, l'abbé Dunaime⁸ traduit cette position dans les oraisons qu'il prononce à la faveur des anniversaires de la bataille : « Que la Nation en masse [...] revienne de plus en plus à Dieu », dit-il dès 1872. La défaite est punition divine appelant les Français à la conversion. Analysant les discours prononcés lors de l'inauguration du monument aux morts de Mars-la-Tour en 1875, Bernard Vaillot observe de même qu'ils visent d'abord à promouvoir le rétablissement de l'ordre moral : « Les éventuelles aspirations à la Revanche sont balayées par la proclamation de l'honneur de l'Armée et les nécessités d'entretenir des relations apaisées avec l'ennemi d'hier. Les soldats sont morts en martyrs pour la patrie et

⁵ Cité par RANC, Arthur, *Souvenirs, correspondance, 1831-1908*, Paris, 1913 ; p. 187.

⁶ BLENNER-MICHEL, Séverine, « Les évêques français face à la guerre franco-prussienne : étude comparée des actes épiscopaux du temps de guerre (juillet 1870-mai 1871) », in *Les chrétiens, la guerre et la paix : De la paix de Dieu à l'esprit d'Assise*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 ; p. 18.

⁷ Cité par BLENNER-MICHEL (2012), p. 33.

⁸ Voir DUNAIME, abbé S, « Discours prononcé le 1er septembre 1871 dans l'église Saint-Charles », *Le 1er septembre 1871 à Sedan* par l'abbé Collery. "Bulletin du diocèse de Reims", 9 septembre 1871. Les textes des Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Treizième anniversaires sont aussi disponibles sur Gallica. Voir aussi LECAILLON, Jean-François, « [Mémoire de la bataille de Sedan](#) » sur *Mémoire d'Histoire*, 2020.



Le chantier du Sacré Cœur à Montmartre

sont les rédempteurs d'une France qui renoue avec les « vraies valeurs » : une sorte d'holocauste nécessaire. Les seuls discours qui s'écartent de cette ligne sont ceux des élus locaux, vétérans de la guerre de 1870⁹. Pour les ultramontains, l'urgence vise plus au rétablissement des Bourbons et à la reconquête des bastions perdus par l'Église dans la société que celle de Strasbourg. L'échec de l'Ordre moral en 1877 est aussi celui de cette revanche sacrée aux yeux de ses partisans.

La revanche implicite de l'Empire pour la paix ?

Dans les campagnes et les petites villes de province, la défaite de la France n'est pas forcément vécue comme un drame dans la mesure où elle annonce la fin des souffrances et des inquiétudes. Si le deuil d'un proche nourrit la rancœur de familles affectées, celle-ci ne cible pas forcément les Prussiens, et pour les autres la satisfaction de voir rentrer les mobilisés et la vie ordinaire reprendre ses droits l'emporte souvent sur tout autre sentiment. Pour ces populations qui ont voté « oui » lors du plébiscite de mai 1870, le retour à l'état de paix est plutôt vécu avec satisfaction. De même ceux qui ont souffert des réquisitions forcées et, parfois, des représailles ennemies, le vivent-ils avec le soulagement de ne plus avoir à souffrir des « bandes » (sic) de francs-tireurs. Pour eux, la défaite est plus celle de ces « bandits » (sic) que des honnêtes gens qui ne demandaient rien d'autre que la tranquillité. Les quelques procès qui opposent les « paysans traîtres et lâches » aux « bandes de voleurs » sont l'occasion visibles de véritables revanches judiciaires acquises – quand ils gagnent – par ceux qui préféraient céder aux injonctions de l'envahisseur plutôt que de lui résister. Certes, l'image d'une France peu décidée à risquer ses biens (les villes qui se sont déclarées ouvertes pour ne pas subir de bombardements) a vite été gommée des mémoires au profit des martyres plus glorieux de Strasbourg, Bazeilles ou Châteaudun. Mais, exception faite des anciens combattants qui adoptent le désir de revanche militaire, pour ceux qui ne se sont pas enthousiasmés de la déclaration de guerre et qui sont plus nombreux que le laissent penser les ostensibles manifestations de juillet 1870 aux cris de « à Berlin ! », la paix retrouvée sonne comme une forme de revanche sur les « va-t-en-guerre ». Ils se repèrent difficilement car ils laissent peu de trace de leurs sentiments. Leur souci de tranquillité les voue à la discrétion. Au mieux, comme à Anost, au fin fond du Morvan, remercient-ils la Vierge de les avoir protégés de la guerre en lui dédiant une statue (1878).



Le désir répandu de revanche symbolique

Dès octobre 1870, le professeur Georges Guibal soutenait que « le droit a ses revanches, et ses revanches seront aussi celles de notre pays. » Mais, précisait-il aussitôt, « la Prusse représente la force masquée sous je ne sais quel mysticisme machiavélique ; la France doit représenter la liberté armée pour la défense du droit »¹⁰. L'idée que le pays est doté d'une « supériorité morale » au nom de laquelle il combat relève sans doute de l'artifice de communication pour mobiliser en faveur de la Défense nationale ; mais elle donne aussi à ceux qui l'adoptent un moyen de plaider la revanche sans avoir à en payer à nouveau un lourd prix du sang. Au terme de son *Journal d'un voyageur pendant la guerre*, George Sand rejette elle aussi toute idée « d'une revanche odieuse comme celle qui nous frappe ». Pour elle, il n'est pas question « d'amasser vingt ans de colère et de haine pour nous préparer à de nouveaux combats ! »¹¹. Dans cette perspective, elle invite à rassembler les Français dans une République modèle que les autres nations imiteront dans les dix ans pour for-

⁹ VAILLOT, Bernard, « [Un monument sur la frontière : commémorer la guerre de 1870 à Mars-la-Tour \(1871-1914\)](#) », *Revue des patrimoines*, In Situ, 38 | 2019.

¹⁰ GUIBAL, Georges, *Le siège et le bombardement de Strasbourg : conférence faite à Castres et à Montauban, le 15 et le 22 octobre 1870*. Toulouse, impr. de A. Chauvin, 1870 ; p. 30-31.

¹¹ SAND, George, *Journal d'un voyageur pendant la guerre*. Paris, 1871 ; p. 309.

mer une « alliance républicaine fraternelle ». « Serrons les rangs et méfions-nous de l'étranger ! Il est facile à reconnaître : c'est celui qui se dit plus Français que la France », écrit-elle encore, avertissant ainsi ses lecteurs que cultiver les haines sur fond de douloureuses expériences est dangereux tant la démarche peut générer des rivalités civiles contre-productives. Cette approche se retrouve sous la plume de Viollet-le-Duc, lequel recommande au même moment de laisser le temps au temps, voire d'abandonner « ces projets de revanche ridicule pour le moment ». « Le temps se chargera de nous venger », ajoute-t-il, disant clairement qu'il n'est pas question de renoncer aux provinces perdues, mais qu'il faut d'abord « profiter de la dure leçon que nous venons de recevoir »¹² afin de trouver d'autres solutions que les risques du conflit armé.

Très partagée, l'idée que la revanche puisse s'obtenir « sans qu'une goutte de sang ne soit versée » (dixit Alfred Aunay¹³) affecte principalement les milieux civils. Des anciens combattants, toutefois, la partagent. En 1872, Ernest Prieur défie ceux qui mettent en doute son patriotisme et celui des mobiles de Provins. À cette fin, il n'hésite pas à prêter à ses camarades défunts des paroles qui font programme d'une revanche par d'autres moyens



Émile Picault, *Le droit prime la force*

que les armes¹⁴, celle-là même à laquelle se rallie Gambetta à partir de 1877 (revanche par la science, les arts, le droit et la colonisation) à un moment où la majorité des Français est prête à se satisfaire d'une revanche symbolique que la France obtient lors des Expositions universelles de 1878 (« année mémorable » pour Victor Hugo¹⁵) et 1889 (triomphe de la technologie française incarnée par Gustave Eiffel¹⁶).

Le désir pacifiste de revanche

« Tout cela me fait horreur, et il n'est presque pas de jour où je ne dise à Léon : souviens-toi que pour défendre la patrie envahie, on doit tout sacrifier, mais qu'il ne faut pas faire *un pas* pour une guerre de conquête. Ne rêve donc jamais *d'aller à Berlin!* et souviens-toi de ce que nous avons souffert quand nos ennemis sont entrés à Paris. Ne contribue jamais à faire une telle peine à un peuple »¹⁷. Ce cri du cœur extrait d'une lettre de Mme Eugénie P. date du 7 mars 1871. Le choc de la capitulation et l'humiliation du défilé des troupes allemandes dans Paris survenu une semaine plus tôt est encore brûlant. Peut-être la douleur s'apaisera-t-elle avec le temps, pour laisser place à un sentiment plus convenu. Son auteure exprime toutefois sa réaction dans une perspective de longue durée et sur la base d'une éthique qui n'est pas que de circonstance : la guerre comme acte de légitime défense, oui ; comme agression susceptible de faire subir à d'autres la souffrance dont on vient de faire l'expérience, non. La réaction de cette femme est à l'opposé des appels à la « vengeance » lancés au même moment par les militaires

Avec les pacifistes, le rejet est moins passionné ou plus raisonné. « Guerre à la guerre ! » s'exclame par deux fois Paul Raymond-Signouret¹⁸. Ce « cri du cœur » condamne d'emblée toute idée de revanche à laquelle l'auteur préfère l'instruction. « Et en vingt ans nous aurons pris la bonne, la vraie revanche », assure-t-il. Ainsi, refuser la guerre ne serait pas renoncer aux provinces perdues ; il s'agirait seulement de les reconquérir par d'autres moyens. Une telle position le placerait aux côtés des partisans de la revanche symbolique si sa cible n'était la guerre elle-même. En cela, son combat le situe aux côtés du futur prix Nobel de la Paix (1901), Frédéric Passy. La défaite nationale n'est pas pour eux une victoire. Elle apparaît toutefois comme une occasion de

¹² VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, *Mémoire sur la défense de Paris : septembre 1870 - janvier 1871*. Paris, 1871 ; p. [XI-XII](#).

¹³ AUNAY, Alfred, *Les prussiens en France : Sarrebruck - Forbach - Borny - Metz - Gravelotte - Saint-Privat-la-Montagne... Avron - Montretout et Buzenval*. Paris, E. Dentu, 1872 ; p. [IV](#).

¹⁴ PRIEUR, Ernest, *La mobile de Provins : impressions et souvenirs*, A. Leblanc (La Ferté-Gaucher), 1872 ; p. 277-283.

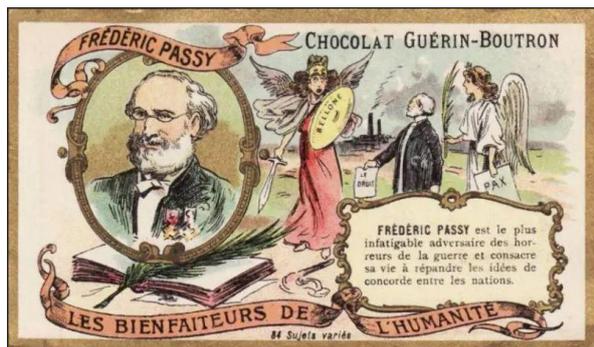
¹⁵ Voir LECAILLON, Jean-François, « [Les revanches de 1878, année mémorable](#) », *Mémoire d'histoire*, juin 2018.

¹⁶ Voir LECAILLON, Jean-François, « [La Tour Eiffel justifiée par l'expérience du siège de Paris](#) », *Mémoire d'histoire*, juin 2020.

¹⁷ HEINECKE, H. (Mlle), *Souvenirs et lettres de l'année terrible (1870-1871)*. Paris, 1913 ; p. [46](#).

¹⁸ RAYMOND-SIGNOURET, Paul, *Souvenirs du bombardement et de la capitulation de Strasbourg : récit critique de tout ce qui s'est passé dans cette ville du 25 juillet au 28 septembre 1870*, Bayonne, P. Cazals, 1872 ; p. 159.

revanche politique, la preuve par les faits que la voie des armes est toujours une mauvaise solution.



Au lendemain de la débâcle, les pacifistes semblent ainsi en position de force pour faire triompher leurs idéaux. Ils n'en tirent pas avantage pour autant. Le résultat politique, financier et territorial de la défaite est trop mal accepté pour favoriser l'enracinement du pacifisme dans le pays. Il était « bien difficile, et suivant certains impossible même, de s'avouer encore en France, au lendemain de la défaite, ennemi de la guerre et partisan de la paix. Tout était à la Revanche »¹⁹, écrit Frédéric Passy. Le

propos est tardif (1904) mais il rappelle combien le mouvement pouvait espérer prendre l'avantage sur ses adversaires. Pour contourner le problème, Passy rebaptise d'ailleurs *La ligue internationale et permanente de la paix* qu'il avait fondée en 1867 en *Société française des amis de la paix* (1872). Malgré ce gommage du caractère international de l'organisation qui pouvait suggérer un accord impopulaire avec des Allemands, les pacifistes ne parviennent pas à imposer leurs vues. Les circonstances leur font manquer la revanche qu'ils espéraient, une revanche bien différente de celle qui agitait nombre de leurs compatriotes.

Le désir interdit de revanche

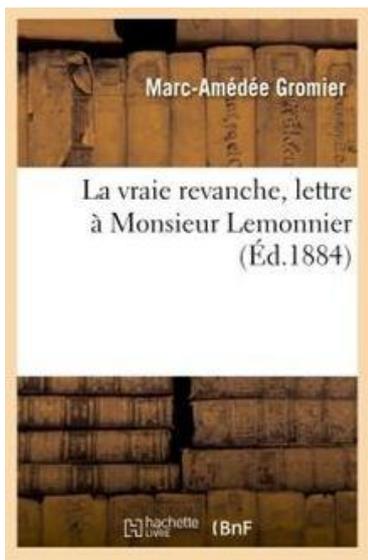
Si l'*Année terrible* a marqué les esprits ce n'est pas pour le seul désastre subi face à la Prusse. Pour les contemporains, la Commune ne se dissocie pas de la guerre franco-prussienne. D'ailleurs, l'insurrection du 18 mars, qui en fixe le point de départ, ne se réclame pas d'un projet révolutionnaire. La crise qui éclate ce jour là exprime d'abord un refus de la capitulation face à l'Allemagne et du désarmement des Parisiens quand l'ennemi est encore aux portes de la capitale. Pour les insurgés, le « cri du cœur » accouche d'une action immédiate pour assurer au plus vite la revanche militaire sur l'ennemi. Ils veulent seulement se débarrasser des traîtres « capitulards » qui, à leurs yeux, y renoncent.

La suite est connue. L'insurrection profite aux militants révolutionnaires qui remportent les élections du 26 mars. Pour les fédérés qui accèdent au pouvoir à Paris, la défaite est l'effet de l'impréparation du régime impérial, de l'incapacité des généraux de cours, des manœuvres de la classe politique, des calculs de Trochu pour assurer le pouvoir à son parti en sacrifiant sur l'autel de la Patrie les bataillons de citoyens-ouvriers. Mais la guerre civile et la tragédie qui y met fin provoquent un second traumatisme pour ceux qui en sont les victimes. Si ces derniers entretiennent toujours un désir de revanche sur les Prussiens, une autre à prendre aux dépens des versaillais le supplante. Dès le 23 juillet 1871, un « représentant du peuple de Paris » (*sic*) qui signe alors L. B.²⁰ en exprime l'idée : « Si nous voulons prendre sérieusement notre revanche », écrit cet auteur qui considère la guerre comme une « victoire » parce qu'elle a permis l'établissement de la République, il voit celle-ci comme renversement de « la féodalité allemande et sur la réaction bourgeoise de France ». Dans cette perspective, il précise la voie à suivre : « abdiquer notre humeur batailleuse et guerrière ». D'office, il rejette tout désir de revanche militaire sur l'Allemagne (p. 13). « Que la France s'embarque donc dans la politique d'humanité, [...] et avant quelques années, sa population sera transformée, sa dette éteinte, son budget diminué de moitié, sa richesse doublée et nos chères provinces Alsace et Lorraine toujours françaises et républicaines, feront retour à la mère-patrie » (p. 14). Le propos est sans ambiguïté : le désir de revanche – le seul qui mérite d'être traduit dans les faits pour l'auteur – passe par une révolution prolongeant celle du 4 septembre. Ce discours n'est pas isolé. Dans la lettre qu'il adresse à M. Lemonnier, le président du Comité Central de la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*²¹, Marc-Amédée Gromier regrette l'annexion par la Prusse « de notre pauvre Alsace-Lorraine » (p. 13). Sur ce point, il ne déroge en rien à l'opinion nationale. Mais sa lecture de la guerre est clairement énoncée par le titre qu'il donne à sa lettre. La « vraie » revanche [...sera] celle de l'instruction, du travail et du bien être » (p. 14). Ce texte tardif (il est publié 13 ans après la capitulation

¹⁹ PASSY, Frédéric, *Historique du mouvement de la paix*, Paris, V. Giard & E. Brière, 1904, p. 39.

²⁰ L. B., *La Revanche de la France et de la Commune ; par un représentant du peuple de Paris*. Genève, 1871.

²¹ GROMIER, Marc-Amédée, *La vraie revanche : lettre à Monsieur Lemonnier*. Florence, 1884 ; 14 pages.



lation de Paris) fait écho aux propos que Félix Milliet²² confiait à un de ses carnets de notes au lendemain de la défaite. Il y exposait son souci d'élever les générations à venir pour que s'accomplisse un jour la « revanche du droit sur la force brutale », celle des ennemis de classe en tout premier lieu. Le nouveau gouvernement est si conscient de ce désir qu'il choisit de l'étouffer en votant les lois de décembre 1871 et novembre 1872 interdisant toute diffusion de représentation de la Commune. De fait, elles refusaient aux insurgés d'entretenir leur mémoire. Le désir de revanche des fédérés est interdit d'accomplissement.

En 1874, alors qu'Antonin Mercié triomphe au Salon des Artistes avec son *Gloria Victis*, cette sculpture qui donne aux soldats français une forme de revanche résiliente, Auguste Gérardin réalise sous le même titre un tableau où le vaincu glorieux n'est pas le mobile français de Sedan, Metz ou Loigny, mais le fédéré tombé au pied de sa barricade. La confrontation des deux œuvres montre comment les expériences de la guerre suscitent des mémoires rivales, voire ennemies, dans le cœur des Français. Ces mémoires entretiennent des désirs de revanche qui ne se recourent pas et dont l'existence traduit la permanence de conflits anciens sur lesquels la guerre n'a fait que superposer de nouvelles rancœurs. Pas plus qu'elle ne le fera en 1914, l'apparente union nationale face à l'ennemi prussien n'a gommé les tensions sociales et politiques préexistantes. Quant au revanchisme nationaliste porté par Paul Déroulède et sa Ligue des Patriotes (1882) débarrassée de ses membres fondateurs les plus modérés (Anatole de La Forge, Henri Martin, Jules Ferry), il faudra attendre le milieu des années 1880 pour le voir s'imposer aux dépens de tous autres désirs de revanche et faire mémoire jusqu'à nos jours comme unique mouvement du genre.

²² Dans son livre, Paul MILLIET signale l'existence de cette note dans le chapitre « Après la lutte », celui qui précède « La commune ». Elle côtoie la reproduction de lettres datant de mars 1871.